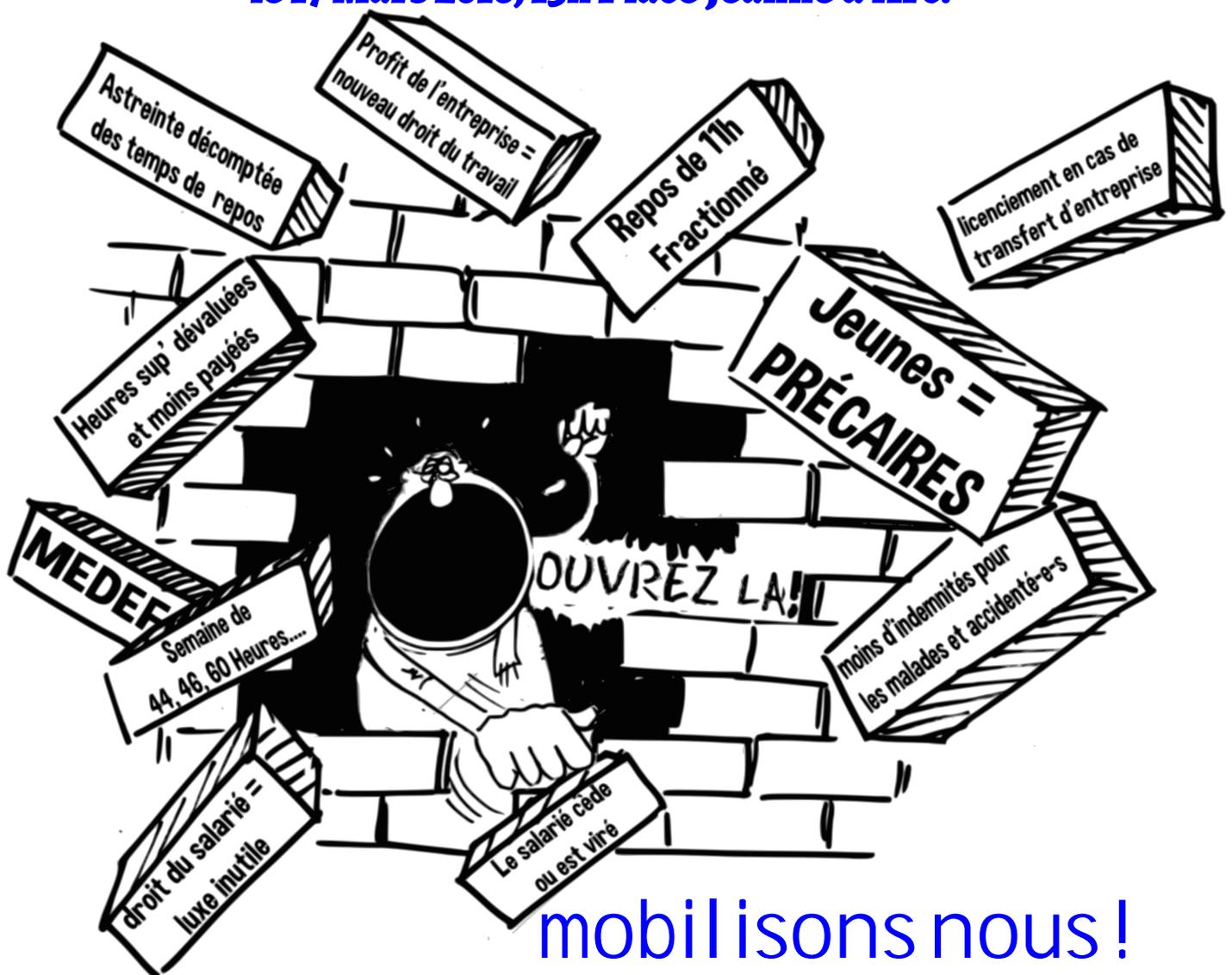


# NON À LA **MEDEF**ICATION DU CODE DU TRAVAIL

Après la forte mobilisation du 9 mars qui a fait reculer le gouvernement,

## Amplifions, le mouvement !

**le 17 Mars 2016, 13h Place Jeanne d'Arc.**



## mobilisons nous !

**PUBLIC /PRIVÉ nous sommes toutes et tous concernés  
par la casse du code du travail.**

**Ce ne sont pas  
les révisions à la marge du gouvernement  
qui modifient l'esprit  
de ce projet de loi,  
Véritable recul social pour les salariés.**

**NON À LA LOI TRAVAIL**

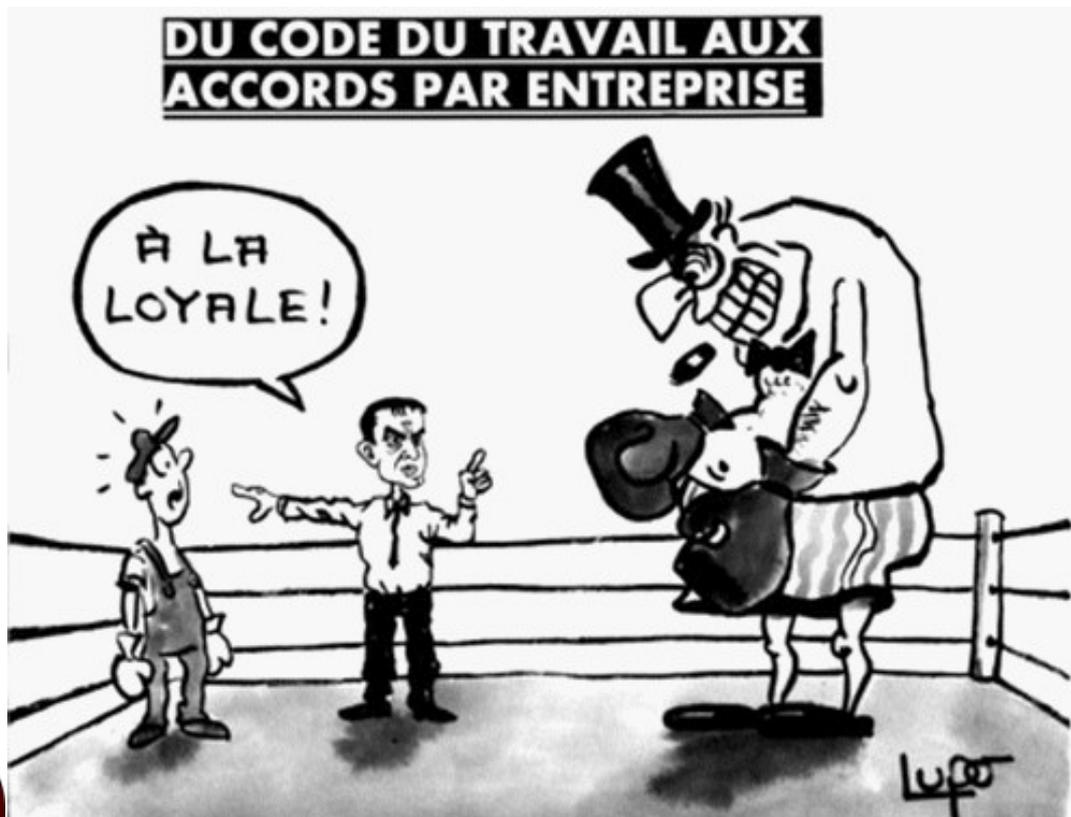
Accepter le projet de loi concocté par le gouvernement pour satisfaire le patronat, ce serait :

- accepter la liquidation des 35 heures,
- accepter de travailler jusqu'à 12 heures par jour,
- accepter que les patrons licencient quand ils veulent et comme ils veulent,
- accepter des heures supplémentaires majorées de 10% (au lieu de 25%),
- accepter des heures supplémentaires payées au bout de trois ans,
- accepter que des référendums imposés par le chantage, puissent défaire les droits collectifs,

**Non, il n'y a rien à sauver, rien à négocier dans la loi Travail : retrait total !**

**C'est une attaque sans précédent contre les salarié-es, qui accélérerait la flexibilité et la précarité.**

**C'est cette même politique qui est à l'œuvre avec la contre-réforme PPCR dans la Fonction publique.**



Soyons tous conscient-e-s que l'adoption de la loi travail signifierait que les libertés les droits fondamentaux des travailleurs, seraient désormais soumis aux pleins pouvoirs de l'entreprise. C'est un retournement magistral de société dans lequel le profit du patronat prédomine sur l'humain.

Un préavis de grève a été déposé pour la période du 17 au 31 mars 2016 afin de vous permettre, de participer aux différentes actions à venir.

Pour rappel, chaque agent peut se déclarer gréviste, même pour une heure. La retenue sur salaire est strictement proportionnelle à la durée effective de son temps de grève.